

Téléphone:

Pré-Inscription - Année scolaire 2025/2026

Ecole Robert DEHLINGER - MANCE

Classe:						
ÉLÈVE						
NOM : Prénom(s) :	/		Sexe :	М□	F□	
Né(e) le :						
Adresse :						
Code postal : Commune :						
RESPONSABLES LÉGAUX						
1 Nom de jeune fille : Nom d'usage :	Autorité parentale : Prénom :					
Profession:	Situation familiale (1) :					
Adresse : (si différente de celle de l'élève)					****	
Code postal : Commune :						
Téléphone domicile :	Téléphone portable :					
Téléphone travail :	Numéro de poste :					
Courriel :						
Nom de jeune fille :	Autorité parentale :	0ui □	Non □			
Nom d'usage :	Prénom :					
Profession:	Situation familiale (1):	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				
Adresse : (si différente de celle de l'élève)					• • • • • • •	
Code postal : Commune :				•••••		
Téléphone domicile :	Téléphone portable :			••••	•••••	
Téléphone travail :	Numéro de poste :					
Courriel:				**********		
<u>Concubin(e) ou autre responsable légal (personne physique ou morale)</u>	Autorité parentale :	0ui □	Non □			
Nom et Prénom	Personne référente :	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				
Organisme et Fonction :	Lien avec l'enfant :	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				
Adresse:					******	

- (1) Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e) Concubin(e) Pacsé(e) * Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :
 - La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994)
 - Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004)

Code postal: Commune:

Téléphone portable :

INFORMATIONS FRATRIE					
Frères et sœurs déjà scolarisés dans l'école					
Nom et Prénom	Classe				
DEROGATION SCOLAIRE					
Une dérogation scolaire doit être fournie par la commune de résidence					
La commune de résidence a fourni la dérogation : Oui	□ Non □ En attente □				
Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche					
Date :	Signature :				
CADRE RÉSERVÉ à l'ADMINISTRATION					
ACCORD DE LA SCOLARISATION DE L'ENFANT :					
REFUS DE LA SCOLARISATION de l'ENFANT :					
Date :	Cachet de la Mairie				

A remettre à la Mairie déléguée de Mance Secrétariat ouvert : - le lundi de 14h00 à 18h00 - le mercredi de 9h30 à 13h00

- le vendredi de 09h30 à 13h00

Tél: 03 82 46 31 40 - Courriel: mairie.mance@valdebriey.fr